

# LES RENDEZ-VOUS D'ATTAC 54



# LA LETTRE MENSUELLE DU COMITE ATTAC 54

Janvier 2010

## Café-Débat d'ATTAC 54

le lundi 11 janvier à 20h,  
à l'OS à l'ARETE,  
10 rue de la Visitation  
à Nancy (en face du Vertigo)

Thème :  
**LA REFORME DES  
COLLECTIVITES  
TERRITORIALES**

## ATTAC sur les ONDES ...

Radio-Caraïb (90.7)  
tous les lundis à 18 h.

Radio-Déclic (87.7 - 89.6 - 101.3)  
le lundi à 12 h et à 18 h,  
le samedi à 10 h.

**Pas de Jeudi-Ciné d'ATTAC  
en janvier**

**D'autres infos sur les  
manifestations sur Nancy  
et ses environs sur :  
[www.ecoutetpartage.fr](http://www.ecoutetpartage.fr)**

4

## REUNION RESF 54

La prochaine réunion aura lieu le  
mercredi 13 janvier à 18h30 à l'UL  
CGT, 17 rue Drouin à Nancy.

**Comité contre la  
privatisation de la poste**

La prochaine réunion du Comité  
54 « contre la privatisation, pour  
un débat public et pour un  
referendum sur le service public  
postal » aura lieu le mercredi 13  
janvier à 18h à l'UL CGT, 17 rue  
Drouin à Nancy.

Le comité invite le collectif santé  
en vue d'une convergence des  
luttés pour la sauvegarde du  
service public.

**Pour nous contacter :  
Comité ATTAC-54**

29 rue Guilbert de Pixérécourt, 54000  
Nancy

Tél : 03 83 35 95 01 (répondeur)

Site : [www.attac54.org](http://www.attac54.org)

Courriel : [attac54@attac.org](mailto:attac54@attac.org)

## COPENHAGUE OU LE FARDEAU LEGUE PAR LES RICHES

« Le plus grand rendez-vous de l'histoire de l'humanité » selon Jean-Louis Borloo se solde par un échec politique historique, un déni du réel et des savoirs scientifiques, une honte morale, une insulte aux plus pauvres.

Alors que sous la pression des opinions publiques, plus de cent chefs d'État ou de gouvernement étaient réunis, aucun accord digne de ce nom n'a pu être conclu. Les pays riches, en refusant de prendre des mesures qui reconnaîtraient leur responsabilité historique dans le changement climatique, ont précipité l'échec. Soumise aux lobbies du *green business* et enfermée dans des logiques diplomatiques héritées des périodes coloniales, la tribu des pays riches n'a pas su voir que le chaos climatique, subi déjà par nombre de pays du Sud, rendait dérisoires leurs tentatives de division. Les manipulations néocoloniales de Nicolas Sarkozy en direction de l'Afrique n'ont pas suffi !

Ils n'ont pas su voir, eux qui se pensent toujours les maîtres du monde et de la nature, qu'une nouvelle configuration des relations entre le Nord, à bout de souffle, et le Sud est en train de se dessiner et qu'on ne négocie pas avec la nature, comme le scandaient de nombreux manifestants.

Après avoir expulsé des négociations les ONG qui contestaient le fiasco en gestation, après avoir concocté des textes dans des salles obscures au mépris des règles multilatérales minimales, ils s'en prennent désormais à l'ONU, où il est vrai, la Bolivie, les pays de l'ALBA, Tuvalu, et tant d'autres peuvent s'exprimer en principe à égalité avec des pays dont la superpuissance s'avère dérisoire face aux

enjeux. Pourtant le texte final a été concocté, en dehors de toute procédure onusienne, par le MEF (Major Economies Forum), équivalent du G20. Un texte qui ne mentionne pas d'objectif de réduction des émissions à court, moyen et long terme, un texte dont le principal motif est de refuser tout traité international contraignant pour les pays riches. Un texte qui met à nu la logique des intérêts privés.

Après avoir tenté de criminaliser les multiples mouvements sociaux présents à Copenhague par des techniques policières d'arrestation de masse, ils ne sont pas venus à bout d'un mouvement pacifique, déterminé, massif et imaginaire, un mouvement international, porteur d'un nouvel espoir et conscient de ses responsabilités. Desmond Tutu a déclaré : « *il est préférable de ne pas avoir d'accord plutôt qu'un mauvais accord.* » Nous y sommes. Et Copenhague n'est qu'une étape pour que la déclaration des peuples, issue du forum alternatif et lue dans l'enceinte de l'ONU, devienne la base d'un accord entre les peuples.

À Copenhague, une convergence inédite entre mouvements sociaux, mouvements écologistes, mouvements de solidarité internationale a fait naître un nouvel espoir et constitue un tournant du mouvement altermondialiste. Plus que jamais, nous avons à poursuivre partout sa construction, à nous engager dans des initiatives locales, à faire pression sur les élus, et nous serons présents aux prochains rendez-vous jusqu'à Mexico, fin 2010. C'est leur échec, ce n'est pas le nôtre !

Communiqué d'Attac France,  
le 19 décembre 2009

1

# L'APPEL DE MORSANG

**Le colloque national "Quand le local est confronté à la mondialisation libérale. Les collectivités, ancrages du sursaut citoyen", organisé les 28 et 29 janvier 2000 par Attac et la municipalité de Morsang-sur-Orge (Essonne), a débouché sur une déclaration en forme d'appel aux citoyens et à leurs élus.**

Acteurs locaux, citoyens et élus, fonctionnaires territoriaux, spécialistes de la politique de la ville, syndicalistes, militants associatifs, nous constituons un maillon spécifique de la chaîne nationale et internationale de résistance à la mondialisation libérale. Celle-ci n'est pas plus fatale que la prégnance de la logique des marchés financiers sur les activités humaines n'est indépensable. Y résister relève d'un devoir de civilisation.

L'échec de la conférence ministérielle de l'OMC à Seattle et l'intervention décisive d'une société civile en passe de devenir planétaire témoignent de l'émergence d'alternatives internationales.

Parce que nous vivons et travaillons dans une ville, une collectivité locale, nous sommes confrontés, à des titres divers, aux mécanismes d'une mondialisation financière qui pèse sur tous les aspects de la vie locale. Alors que l'ouverture au monde constitue une opportunité d'échanges, de développement et de coopérations, nous vivons la montée des inégalités et des ségrégations, la mise à mal des principes d'égalité et de solidarité.

Les délocalisations d'entreprises, la mise en friche de terres agricoles, la dégradation de l'environnement et du cadre de vie, s'inscrivent dans une logique de concurrence des territoires génératrice de fractures profondes. Les services publics, victimes de politiques de privatisation sont soumis à des logiques de profit et systématiquement placés en situation de faiblesse pour répondre aux besoins exprimés et améliorer la qualité de leurs missions. L'emploi, la formation, la culture, la santé, le logement, les infrastructures sont profondément fragilisés et deviennent des enjeux de civilisation.

Dans ce contexte, trois ou quatre multinationales françaises se sont assurées une situation de quasi-monopole. S'inscrivant dans l'éclatement des territoires, s'appuyant sur la dispersion et la faiblesse d'expertise des pouvoirs locaux, sur l'affaiblissement des services publics et sur nombre de directives d'origine communautaire, elles ont su, progressivement, se rendre incontournables. Des secteurs comme la production et la distribution de l'eau, l'assainissement, les réseaux de communication, les déchets ménagers, la restauration collective, les

transports collectifs, le mobilier urbain, le logement, sont entre autres, de plus en plus souvent captifs des critères marchands imposés par les entreprises, les opérateurs privés et certains gestionnaires publics.

Les appétits insatiables de la sphère financière pour capter le "marché des collectivités locales" appellent la construction de ripostes convergentes. Ripostes d'autant plus nécessaires que la perte de maîtrise des choix démocratiques s'accompagne d'opacité, d'insuffisance de contrôle, d'un retour à un territorialisme étroit, d'un pouvoir des "notables", d'une corruption qui s'étend.

Malgré cela, des collectivités ont su, depuis les lois de décentralisation, préserver d'importantes marges d'intervention et d'innovation. Des démonstrations se font de gestions plus efficaces, appuyées sur des choix démocratiques et solidaires, sur la compétence des élus, sur l'investissement des acteurs de terrain. Ainsi s'expérimentent un savoir faire et des formes de démocratie participative qui peuvent devenir des sources d'inspiration pour l'ensemble de la société.

Ces pratiques citoyennes constituent autant de points d'appui et, mises en perspective, elles sont de nature à susciter de nouveaux champs de réflexion, d'intervention et d'action, susceptibles de refonder une authentique démocratie locale. Dans cette perspective, les lois du 16 juin 1999 (loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire) et la loi du 12 juillet 1999 (loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dite loi intercommunale) instituent de nouveaux cadres possibles de coopération et de solidarité pour les collectivités. Sans être exemptes de dangers, elles peuvent, combinées avec une nécessaire intervention des populations, offrir des opportunités pour engager des stratégies offensives, dégagées des logiques de compétition locale.

Pour toutes ces raisons, les collectivités locales constituent un terrain privilégié à partir duquel les citoyens et leurs élus peuvent faire barrage à la marchandisation du monde et développer des solidarités internationales.

Pour poursuivre la réflexion et le débat, nourrir les actions nécessaires, pour "penser global et agir local", nous proposons quatre grandes priorités sur

lesquelles des rassemblements sont possibles et urgents :

## 1.- Répondre aux besoins de démocratie locale

Face à des décisions économiques qui prennent de plus en plus la dimension du fait accompli, il nous faut revivifier la démocratie locale, lutter concrètement contre les inégalités sociales et culturelles, répondre aux attentes et besoins des citoyennes, des citoyens. Cela passe par la confrontation entre ces derniers, les décideurs économiques et sociaux pour, enfin, imaginer d'autres possibles.

Face à la connivence des opérateurs privés, il nous faut promouvoir un observatoire des collectivités locales qui aurait pour fonction d'élaborer des propositions assurant des convergences d'attitudes et d'actions. Cela permettrait également de nouvelles coopérations entre collectivités locales.

Le droit de vote des étrangers résidents en France devient une exigence démocratique de bon sens, un facteur de développement maîtrisé des villes et des quartiers.

## 2.- Répondre aux besoins de financement

La financiarisation de l'économie permet à une partie essentielle de la richesse réelle des grandes entreprises d'échapper à l'impôt. La fiscalité devrait, au contraire, inscrire l'entreprise dans une relation citoyenne et responsable à l'égard de son territoire. De ce point de vue, le contrôle des fonds publics alloués à l'emploi s'impose, ainsi que le remboursement des sommes détournées de cet objectif.

De même, il apparaît indispensable de repenser les outils publics d'intervention financière mis à disposition du développement local en termes de péréquation, de prêts et de crédits publics. Et ce, aux plans local, nationale et européen.

## 3.- Répondre aux besoins de développement

Il est urgent de donner aux services publics les moyens de jouer pleinement leur rôle d'acteurs économiques, générateurs de lien social ; d'accroître leur efficacité en réponse aux besoins, en concertation avec, notamment, le secteur coopératif et de l'économie solidaire, et les entreprises intermédiaires ; de promouvoir toute coopération allant dans le sens de la création d'emplois et de la réponse aux besoins nouveaux ou insuffisamment satisfaits.

La lutte contre les inégalités sociales doit s'appuyer sur des politiques publiques et volontaristes d'emploi, faisant appel à l'ensemble des acteurs économiques : secteur privé, secteur intermédiaire, coopératif et associatif. Ces politiques doivent bénéficier des

instruments législatifs et des moyens financiers nécessaires.

Il convient de rompre avec la marchandisation de l'eau pour lui substituer, au service du citoyen usager, une logique de gestion d'une ressource partie intégrante du patrimoine commun de l'humanité. Il en va de même pour le ramassage des déchets ménagers qui nécessite de lourds investissements et se heurte aux logiques de rentabilité.

## 4.- Répondre aux besoins culturels

Face à une mondialisation marchande qui exclut de plus en plus de jeunes et de moins jeunes, qui perpétue un état d'infra-citoyenneté dû au sentiment de perte de contrôle, d'impuissance, de fragmentation de l'existence, la culture et l'art peuvent être des terrains privilégiés.

Il est donc souhaitable que, parallèlement à la lutte contre la précarisation et l'exclusion, les villes mettent en place davantage de lieux, activités et moyens favorisant la création culturelle et artistique.

## 5.- Répondre aux besoins d'échanges et de coopérations

Face à une mondialisation qui exacerbe la concurrence, il est temps de stimuler et de démultiplier les initiatives pour une nouvelle entente internationale, particulièrement avec les pays du Sud et ceux d'Europe de l'Est. Rapprochements, coopérations, transferts divers sont possibles et souhaitables, s'ils s'inscrivent dans la perspective d'un développement durable et partagé, s'ils visent l'utilisation respectueuse et rationnelle des ressources naturelles.

Dans ce cadre, les grandes questions de l'annulation du système de la dette, du financement du social à l'échelle mondiale, intégrant les droits matériels et politiques de la personne humaine, notamment au logement, à l'accès à l'eau, à un environnement sain, à la santé et à l'éducation, constituent autant d'enjeux de développement, autant de terrains de coopérations et d'échanges. La construction de relations entre villes soutenant le projet d'une taxe Tobin s'inscrit dans ce champ de solidarité.

Citoyennes, citoyens, élus et acteurs locaux, il nous appartient de nous saisir de ces enjeux. Pour cela, nous appelons au développement d'un grand débat national et international, résolument tourné vers l'action. Car il s'agit bien, ainsi que le souligne la charte d'attac, de "se réapproprié ensemble l'avenir de notre monde".

Article publié par ATTAC France

le 29/01/2000